

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29099**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble Spécialité Communication Politique et institutionnelle

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Institut d'études politiques de Grenoble (Sciences Po Grenoble) | Directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Institut d'études politiques de Grenoble (Sciences Po Grenoble) |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

13054 science politique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes:

- Gestion et montage de projets
- Animation d'une équipe de communicants
- Responsabilité d'une campagne de communication politique ou publique
- Organisation et pilotage d'un événement
- Mise en oeuvre d'une stratégie de relation publique (influence, relations presse...etc)
- Diagnostic et élaboration d'un plan de communication pour une organisation

Les compétences acquises sont les suivantes:

- Créer des supports infographiques et communicationnels
- Piloter un événement (gestion des équipes et programmation budgétaire)
- Piloter la stratégie médiatique d'un organisme (Média training, communiqué de presse, gestion de la communauté et du réseau)
- Analyser et interpréter des données qualitatives et quantitatives pour établir un plan de communication
- Concevoir et rédiger un rapport d'étude
- Autonomie et capacité à gérer une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité où peuvent exercer les titulaires du diplôme :

Entreprises du secteur privé Secteur public et semi-public ONG et OIG Associations

- Attachés ou responsables de communication politique (ministères, grandes institutions, grandes écoles, collectivités territoriales, partis politiques, syndicats...);
- Cadres spécialisés du secteur privé (communication des entreprises, marketing) / directeur de la communication, chef de projet;
- Chargés de communication d'OIG, d'ONG et d'associations;
- Responsables de campagne de communication (médias, presse, multimédia...), community manager;
- Chargés d'études, consultants;
- Enseignants

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Année 1 :

UE 1 FONDAMENTAUX : 12 crédits

Marketing

Psychosociologie

Théorie des organisations

Théorie des SIC

Outils Logiciels

UE2 LANGUE : 2 crédits

UE 3 SPECIALISATION COMMUNICATION POLITIQUE : 12 crédits

Communication politique : approches et analyses

Politiques et communication

Communication, marchés et démocratie

UE4 Connaissance des outils professionnels : 4 crédits

UE5 : Rapport de stage : 30 crédits
 Année 2 :
 UE1 : Fondamentaux : 11 crédits
 Technologies numériques
 Approche critique de l'information-communication
 Simulation de campagnes électorales
 Médias et études
 UE2 : Langue : 3 crédits
 UE3 Spécialisation en communication politique : 10 crédits
 Communication politique : enjeux territoriaux
 Communication et marketing
 Communication, politique et médias numériques
 UE 4 communication en contexte médiatisé : 6 crédits
 UE 5 Recherche en sciences de l'information et de la communication : 6 crédits
 UE 6 Mise en situation professionnelle : 30 crédits

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation. Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Commission VAP/VAE de l'établissement. Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation. Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble |
| En contrat de professionnalisation | X | Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation. Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme ou VAP |
| Par expérience dispositif VAE | X | Selon la réglementation prévue |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 2005-1119 du 5 Septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master publié au JO n°209 du 8 Septembre 2005.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°89-901 du 18 Décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, publié au JO du 19 Décembre 1989

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 25 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

<http://www.sciencespo-grenoble.fr>

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/formation/communication-politique-et-institutionnelle/>

Lieu(x) de certification :

Sciences Po Grenoble : 1030 Avenue Centrale/ Campus / 38400 Saint Martin d'Hères

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :